



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

# Dépenses d'exploration, de mise en valeur et d'immobilisations Industrie du pétrole et du gaz naturel Prévision révisée 2000

Date limite de réception: 12 mai 2000

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, L.R.C. 1985, chapitre S-19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive this questionnaire in English, please check or phone.

**FORMULE MP9**

**CORRIGER SI NÉCESSAIRE, L'INFORMATION PRÉ-IMPRIMÉE EN UTILISANT LES BOÎTES CORRESPONDANTES CI-DESSOUS**

(écrire en caractères d'imprimerie ou dactylographier)

Activité: \_\_\_\_\_

Raison sociale: \_\_\_\_\_

Nom commercial: \_\_\_\_\_

Type de propriété: \_\_\_\_\_  
(Voir directive B, dans le Guide)

Fin de votre année financière: (voir directive C, dans le Guide)

De 

AAAA	MM	JJ	

 à 

AAAA	MM	JJ	

Personne à contacter par la poste: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

a/s de: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(ZIP) Code postal: 

--	--	--	--	--	--

Nom de la personne à contacter par téléphone: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: ( 

--	--	--

 ) 

--	--	--	--	--	--

 - 

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

 Poste

Numéro de télécopieur: ( 

--	--	--

 ) 

--	--	--	--	--	--

 - 

--	--	--	--	--	--

 Poste

**Réservé à Statistique Canada**

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Reçu	Vérif.	Corr.	A.

**POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE :**

Vous trouverez les directives, les définitions et les exemples supplémentaires dans le Guide de déclaration. Lisez-les avant de répondre au questionnaire et économisez ainsi du temps et des efforts. L'astérisque \* indique qu'une définition ou des directives plus détaillées sont fournies dans le Guide de déclaration. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec nous au **(613) 951-9815** ou **1-800-345-2294**.

Retourner votre questionnaire dûment rempli à l'adresse suivante: Division de l'investissement et du stock de capital, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6, ou par télécopieur: **(613) 951-0196** ou **1-800-606-5393**.

**OBJET DE L'ENQUÊTE :**

Cette enquête sert à rassembler des données sur les dépenses en immobilisations et en réparations au Canada. Les gouvernements et les organismes fédéraux et provinciaux, les associations professionnelles, les universités et les organismes internationaux utilisent ces renseignements pour formuler leurs politiques et pour mesurer de l'activité régionale.

**CONFIDENTIALITÉ :**

La Loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique susceptible de révéler des renseignements tirés de cette enquête qui auraient trait à une entreprise particulière, sans le consentement écrit préalable de cette dernière. Les données déclarées dans le présent questionnaire seront traitées en toute confiance, serviront à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui concernent la confidentialité échappent à la *Loi sur l'accès à l'information* et de toute autre loi.

**ACCORDS DE PARTAGE DES DONNÉES**

Pour éviter de doubler l'activité d'enquête, Statistique Canada a conclu les accords de partage de données ci-après pour cette enquête.

**En vertu de l'article 11** de la Loi sur la statistique, Statistique Canada a conclu les accords de partage de données avec les bureaux statistiques de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Statistique Canada ne conclut des accords en vertu de l'article 11 qu'avec les organismes statistiques provinciaux qui ont une loi sur la statistique semblable à la Loi fédérale. Ces organismes sont autorisés à recueillir ces renseignements et sont soumis aux mêmes dispositions de confidentialité et aux mêmes sanctions pour divulgation des renseignements que celles que prévoit la Loi fédérale sur la statistique.

**En vertu de l'article 12** de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada a conclu les accords de partage de données avec le ministère du Trésor provincial de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère des Ressources Naturelles de la Nouvelle-Écosse, le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest, le Bureau de la statistique de Nunavut, le Bureau de la statistique du Yukon et Ressources Naturelles du Canada. Les accords que nous avons avec ces organismes les obligent à tenir les renseignements confidentiels et à ne les utiliser qu'à des fins de statistiques et de recherche. En vertu de l'article 12, les répondants peuvent s'opposer au partage de leurs renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en donnant un avis écrit au statisticien en chef et en retournant leur lettre d'objection avec le questionnaire rempli dans l'enveloppe ci-jointe.

**Guide de déclaration**

**A. Identification de l'organisation (page 1)**

L'étiquette imprimée qui figure à la page 1 renferme les renseignements les plus récents que nous possédons en ce qui concerne l'identification de votre organisation. Dans l'espace prévu sous l'étiquette, veuillez mettre à jour ces renseignements afin que nous puissions disposer, pour le présent questionnaire de données exactes sur vos activités.

**B. Type de propriété (page 1)**

Le propriétaire est une entité gouvernementale, une personne, un groupe de personnes, un organisme ou le corps constitué qui contrôle plus de 50% de droits de vote.

**NOTA:** L'aide financière (subventions, primes, etc.) apportée à une entreprise ou à une institution par une entité gouvernementale, quelle qu'elle soit, ne fait pas nécessairement de ce dernier le propriétaire de l'organisation.

**C. Fin de l'année financière (page 1)**

Aux fins de la présente entité, veuillez déclarer les dépenses pour l'exercice financier de douze mois dont le DERNIER JOUR se situe entre le 1er avril 2000 et le 31 mars 2001. Les périodes de déclaration suivantes sont acceptables:

- Mai 1999 - Avril 2000 (04/00)
- Nov. 1999 - Oct. 2000 (10/00)
- Jan. 2000 - Dec. 2000 (12/00)
- Jan. 1999 - Juin 2000 (06/00)
- Avril 2000 - Mars 2001 (03/01)
- Fév. 2000 - Jan. 2001 (01/01)
- Nov. 1999 - Oct. 2000 (10/00)
- Jan. 2000 - Dec. 2000 (12/00)
- Jan. 1999 - Juin 2000 (06/00)
- Avril 2000 - Mars 2001 (03/01)

**PROJETS EN ASSOCIATION OU EN COENTREPRISE** - dans le cas des activités et des projets en association ou en contreprise, signaler les frais qui correspondent à la participation nette de société dans le projet ou l'entreprise.

**TERRES CANADIENNES** - pour ce questionnaire les Terres du Canada doivent être ventilées comme suit:

- Le plateau du Labrador-est est déclarée dans Terre-Neuve
- Partie sud du Plateau de l'Atlantique est déclarée dans la Nouvelle-Écosse
- Baie d'Hudson et Détroit d'Hudson est déclarée dans l'Ontario
- Zones au large du littoral est déclarée dans la Colombie-Britannique
- La mer de Beaufort, le Bassin Sverdrup, la Plateforme Stables du Nord, les Zones Océaniques du Nord, les Zones Océaniques de l'Arctique, et le Delta du Mackenzie sont tous déclarées dans les territoires continentaux.

**DÉFINITIONS**

**SECTEUR CONVENTIONNEL**

1. **Coûts d'acquisition et de rétention des droits pétroliers et gaziers** (excluant les ventes et les transferts entre sociétés) comprennent:
  - a) les coûts d'acquisition et les frais associés aux droits pétroliers et gaziers (incluant les compensations foncières, les frais juridiques et les frais de dépot),
  - b) les coûts de rétention des droits pétroliers et gaziers.
2. **Coûts des terres et de des concessions achetées:** Soit les achats fait auprès des sociétés qui sont engagées surtout dans des activités pétrolières.

**IMMOBILISATIONS**

**IMPORTANT** - Veuillez vous assurer que les frais généraux capitalisés y compris les frais d'intérêts capitalisés sont répartis selon la province et le genre de dépenses.

Si vous ne pouvez pas les répartir, veuillez les décrire brièvement à la page 4.

Prévision révisée 2000	10	11	12	13	24	35
Secteur conventionnel	Terre-Neuve (extracôtières)	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse (extracôtières)	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario
	(milliers de dollars)					

**3. Dépenses géologiques et géophysiques:** Comprend les activités telles que la prospection sismique exécutée elle-même ou à forfait. Comprend les installations sur le terrain, les travaux de terrassement, les déplacements en avion, le sismographe, les sismoscopes, le gravimètre, le géomètre, le matériel de sondage ainsi que les études de l'impact sur l'environnement et d'autres dépenses pré-exploratoires semblables. Toutes les dépenses de prospection sismique ou géologiques et géophysiques (incluant les essais stratigraphiques) doivent être déclarées, que ces activités soient ou non considérées comme de l'exploration ou de la mise en valeur.

**\*\* Dépenses totales de forage d'exploration et de mise en valeur:** Déclarer le montant brut (que les dépenses soient capitalisées ou engagées) avant déduction des subventions d'encouragement.

**4. Forage d'exploration:** Se définit généralement comme un puit foré à l'extérieur d'une région connue ou dans une région connue mais à un horizon jusqu'à un non analysé, afin d'établir s'il existe des réserves de pétrole ou de gaz, plutôt que d'exploiter des réserves connues, découvertes durant des opérations de forage. Les puits en cours de forage sont inclus dans les dépenses de forage d'exploration. Comprend aussi les coûts encourus pour combattre l'explosion d'un puit, ainsi que ceux liés à la perte de contrôle et au remplacement de l'équipement endommagé.

**5. Forage de mise en valeur:** Forage dans une région dont on sait qu'elle contient un réservoir de pétrole ou de gaz jusqu'à la hauteur d'un horizon commercialisable. Les puits de mise en valeur sont ceux qui sont forés dans un puits existant ou qui sont forés dans un puits existant et qui sont destinés à augmenter d'autres matériaux et équipements laissés sur place, les puits productifs, compris les puits d'abris, et les puits dont la mise en valeur n'est pas terminée à la fin de l'exercice. Exclure les coûts associés avec les puits de service.

**NOTA:** Il ne devrait pas y avoir de dépenses pour la mise en valeur tant qu'un projet de mise en valeur n'a pas été approuvé.

**6. Installations de production:** Inclure l'équipement corporel relatif aux puits et aux terrains, y compris le tubage, la colonne de production, les têtes de puits, les pompes, les conduites d'écoulement, les séparateurs, les purificateurs, les déshydrateurs et les batteries de citerne bouées et centralisées. Inclure les pipelines de collecte, les installations connexes avant livraison aux terminaux, des pipelines principaux, et les autres installations connexes. Les coûts associés aux biens incorporés comme les études de pré-production et les dépenses que vous considérez comme étant préalables à la mise en valeur.

**7. Installations autres que les installations de production:** Comprend les pièces pour les automobiles, les avions, les installations de communication, les entrepôts, les quais, le matériel de bureau et les divers équipements non déclarés ailleurs.

**8. Projets de récupération assistée:** Comprend seulement les frais engagés dans des installations, incluses dans des projets tentatives faisant appel à l'injection de vapeur, à l'injection des fluides miscibles, etc. Comprend les coûts de forage de l'équipement des puits d'injection et des puits de service, de même que les coûts capitalisés des fluides d'injection (fluides miscibles) mais exclut les coûts des liquides d'injection non récupérables qui sont imputés aux coûts de la période courante.

**9. Usines de traitement du gaz naturel:** Déclarer seulement les sommes capitalisées des usines, notamment les ouvrages structuraux, l'équipement de mesure et de régulation et l'équipement connexe.

**10. Foreuses et bateaux d'approvisionnement:** Dépenses, y compris les paiements échelonnés, pour l'acquisition de foreuses et de bateaux d'approvisionnement neufs et d'importations neuves ou usagées de ces biens.

**11. Bâtiments administratifs:** Inclure les bâtiments administratifs et toutes autres structures similaires qui ne seraient pas comptées ci-dessus.

**12 & 13. Achat d'immobilisations usagées au Canada:** Inscrire ici le total des biens usagés ou existants achetés au Canada. Les données sont déclarées séparément afin que puissent être précisées les achats d'immobilisations précédemment déclarés au Canada, et qui ont déjà été incluses dans les chiffres calculés pour les années antérieures.

	46	47	48	59	60	61	62	99
Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique (extracôtières)	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Total Canada	
(milliers de dollars)								

A

<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	18	18	18	18	18	18
1. Coûts d'acquisition et de rétention des droits pétroliers et gaziers	19	19	19	19	19	19
2. Coûts des terres et des concessions achetées auprès d'autres sociétés pétrolières	20	20	20	20	20	20
3. Dépenses géologiques et géophysiques	21	21	21	21	21	21
4. Forages d'exploration	22	22	22	22	22	22
<b>DEPENSES ET MISE EN VALEUR</b>	22	22	22	22	22	22
5. Forage de mise en valeur	23	23	23	23	23	23
<b>DEPENSES DE PRODUCTION</b>	23	23	23	23	23	23
6. Installations de production	24	24	24	24	24	24
7. Installations autres que les installations de production	25	25	25	25	25	25
8. Projets de récupération assistée	26	26	26	26	26	26
9. Usines de traitement du gaz naturel	27	27	27	27	27	27
<b>AUTRES DEPENSES</b>	27	27	27	27	27	27
<b>D'INVESTISSEMENT</b>	28	28	28	28	28	28
10. Travaux de réhabilitation et d'approvisionnement	29	29	29	29	29	29
11. Bâtiments administratifs et autres structures	30	30	30	30	30	30
<b>ACHAT D'IMMOBILISATIONS USAGÉES AU CANADA</b>	31	31	31	31	31	31
12. Bâtiments et structures usagés	32	32	32	32	32	32
13. Matériel et outillage usagés	33	33	33	33	33	33
14. <b>Total des postes 1 à 13 inclusivement</b>	34	34	34	34	34	34

	18	18	18	18	18	18
	19	19	19	19	19	19
	20	20	20	20	20	20
	21	21	21	21	21	21
	22	22	22	22	22	22
	23	23	23	23	23	23
	24	24	24	24	24	24
	25	25	25	25	25	25
	26	26	26	26	26	26
	27	27	27	27	27	27
	28	28	28	28	28	28
	29	29	29	29	29	29
	30	30	30	30	30	30
	31	31	31	31	31	31
	32	32	32	32	32	32
	33	33	33	33	33	33
	34	34	34	34	34	34

Information Seulement

SECTEUR DE L'EXPLOITATION SELON DES MÉTHODES NON CONVENTIONNEL SABLES PÉTROLIFÈRES Dépenses en immobilisations - Prévisions révisées 2000	14
	Alberta
milliers de dollars	
1. Acquisition et conservation de terrains et de concessions	02
a) Les coûts d'acquisition, les frais inhérents aux droits pétroliers et les coûts de rétention	
b) Coûts de conservation des superficies productives et non productives	04
2. Matériel et outillage	06
3. Logement	08
4. Frais de forage, travaux préalables à l'extraction, recherche et autres coûts	10
5. Achats d'immobilisations usagées	18
a) Achat de bâtiments usagés	
b) Achat de matériel et d'outillage usagés	20
6. Total des postes 1 à 5 inclusivement	22

### Changements des plans de dépenses en immobilisations

À partir des dépenses déclarées précédemment dans les Prévisions 2000

	Conventionnel	Non conventionnel
	(Cochez la case appropriée)	
1. Plans abandonnés ( <i>indéfiniment</i> )	799 <input type="checkbox"/>	800 <input type="checkbox"/>
2. Plans reportés à une (des) année(s) ultérieure(s)	801 <input type="checkbox"/>	802 <input type="checkbox"/>
3. Réduction de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	803 <input type="checkbox"/>	804 <input type="checkbox"/>
4. Augmentation de l'envergure du (des) projet(s) planifié(s)	805 <input type="checkbox"/>	806 <input type="checkbox"/>
5. Introduction d'un (de) projet(s) additionnel(s) dans les plans actuels ou reportés de l'année précédente	807 <input type="checkbox"/>	808 <input type="checkbox"/>
6. Projet(s) en avance par rapport au calendrier établi, ou terminé(s)	809 <input type="checkbox"/>	810 <input type="checkbox"/>
7. Projet(s) en retard par rapport au calendrier établi	811 <input type="checkbox"/>	812 <input type="checkbox"/>
8. Meilleure information ou procédures de déclaration révisées	813 <input type="checkbox"/>	814 <input type="checkbox"/>
9. Autre(s)	815 <input type="checkbox"/>	816 <input type="checkbox"/>

Combien de temps fut nécessaire pour compiler les données et remplir ce questionnaire?

099

h. | min.

### COMMENTAIRES

055

---



---



---



---



---



---



---



---



---

MERCI POUR LES RENSEIGNEMENTS